



Centre de Ressources Comptabilité Finance

Lycée MARIE CURIE
Avenue du 8 mai 1945 - BP 348
38435 ECHIROLLES cedex
<http://crcf.ac-grenoble.fr/>

BTS-CG & PGI 1. Quel PGI choisir ?

Sommaire

1. SELON QUELS CRITÈRES ?	2
1.1 Techniques :	2
1.2 Fonctionnels :	2
1.3 "Règlementaires" :	2
1.4 financiers :	3
1.5 *contextuels :	3
2. CEGID VS EBP VS SAGE, VS...CELA A-T-IL DU SENS ?	3
2.1 Cegid serait plus "lourd" qu'EBP...	3
2.2 Tel PGI est plus intuitif et plus ergonomique que l'autre !	4
2.3 Il existe plus de cas pédagogiques et de ressources pour tel PGI ...	4
2.4 possibilité ou non d'installer le PGI sur son poste personnel (pour les étudiants et pour les professeurs) :	4

Le principe de choix des logiciels et progiciels reste bien entendu celui de la liberté des établissements en ce domaine. Cependant il convient de choisir, le plus possible, en fonctions de critères objectifs et non subjectifs.

1. selon quels critères ?

1.1 Techniques

Le choix d'un "vrai" PGI ...

- une interface applicative unique et homogène (pas de simples applications indépendantes et interopérables),
- une base de données unique,
- un fonctionnement en mode client-serveur (2 tiers ou n-tiers avec accès web), c'est à dire un client fournissant l'interface applicative (assurant la présentation et certains traitements comme les contrôles automatisés, les calculs ...) et un serveur de bases de données (SQL Server, ou Mysql , ou Postgres, ou autre...),
- en corolaire, la possibilité d'extraire et d'interroger ou d'exploiter la base de données, indépendamment de l'interface utilisateur spécifique au progiciel.

À propos de la base de données unique, on pourra accepter un système de division en plusieurs bases synchronisées.

⇒ Cegid, EBP, Sage100 PGI, semblent répondre à ces critères, mais aussi -et pourquoi pas ?- SAP, ORACLE, Microsoft Erp, Divalto, OpenErp ou Odoo, etc.

1.2 Fonctionnels

- le produit choisi doit fournir un couverture fonctionnelle large (couverture des processus de l'entreprise). On ne pourrait par exemple se limiter à deux applications interopérables de gestion commerciale et gestion comptable (cas de l'ancien Sage100 utilisé parfois, ou les anciennes versions d'EBP)
- A minima : Comptabilité, gestion commerciale (achats/vents/stocks), paie-social, immobilisations, et si possible Gestion Relation Clients (CRM), Gestion Relation Fournisseurs, Trésorerie, états fiscaux, ...
- organisation des accès utilisateurs selon leur rôle dans l'organisation (gestion des droits et autorisations sur le PGI), et gestion des flux de travail (workflow)

⇒ Même conclusions quant aux divers PGI proposés.

1.3 "Règlementaires"

- respect des normes comptables françaises
- labellisation RIP (Reconnu d'Intérêt Pédagogique)

⇒ Les trois PGI cités sont labellisés (dans certaines offres commerciales, pas toutes),

Le non-respect de la normalisation comptable tend à écarter OpenErp (du moins dans les versions 6.xx et 7.xx)

1.4 financiers

- En relation avec l'autonomie des établissements...
- Mais de plus, en tant que professeur d'économie gestion, chacun est capable d'établir des critères, contraintes, et un modèle de calcul économique de choix d'investissement...
- Un élément de choix se situe sans doute au niveau du moteur de bases de données, selon qu'il est gratuit (Mysql) ou payant (SQL Server).

⇒ Cegid et Sage proposent Sql server, EBP propose SQL Sever ou Mysql (avec des limites pour Mysql que nous ne développerons pas ici)

1.5 *contextuels

- Il s'agit d'essayer d'avoir une politique d'établissement harmonieuse entre les diverses filières mobilisant les PGI (mais c'est parfois difficile, au vu des exigences de la normalisation comptable qui nous guide).

2. Cegid Vs EBP Vs Sage, Vs...cela a-t-il du sens ?

Bien sûr, puisque vous et vos étudiants allez en être les utilisateurs intensifs !

Cependant, attention aux préjugés et affirmations gratuites fondées sur des rumeurs....

Exemples :

2.1 Cegid serait plus "lourd" qu'EBP...

Avant tout, il faudrait s'entendre sur le terme de lourdeur ...

- S'il s'agit de la longueur et difficultés d'installation sur un réseau, notre expérience nous inciterait à prononcer un ex-aequo...
- s'il s'agit d'une lourdeur inhérente à la richesse fonctionnelle, alors tout PGI est forcément lourd, puisqu'on lui demande de représenter l'intégralité du système d'information (S.I.) de l'entreprise...
- s'il s'agit de volumes de fichiers stockés sur les réseaux : effectivement il peut y avoir un avantage pour l'un ou l'autre (pour les deux testés par le Crcf, les fichiers EBP sont moins volumineux)
- s'il s'agit de lourdeur en terme de manipulations nécessaire à un étudiant (ou professeur) pour accéder à ses bases de données : alors chacun à ses avantages ou ses inconvénients ...
- s'il s'agit de lourdeur en termes de duplication, sauvegardes & restaurations, effectivement, il peut y avoir des différences notables (ici, sur un duel EBP/Cegid, c'est le second qui a l'avantage)

2.2 Tel PGI est plus intuitif et plus ergonomique que l'autre !

Quoi de plus subjectif ?

Ce critère n'est pas forcément pertinent, car la perception de l'ergonomie est très variable d'une personne à l'autre...

La grand-mère appréciera sans doute différemment de son petit-fils le caractère intuitif d'une tablette ou d'un mobile.

À titre personnel, j'ai pu constater à quel point, en ce domaine, les réticences vis à vis de Cegid existent chez l'enseignant (qui compare à ce qu'il a connu) alors que très peu chez l'élève...

2.3 Il existe plus de cas pédagogiques et de ressources pour tel PGI

...

- Le CRCF, pour prendre un exemple que nous connaissons bien, propose de nombreuses ressources (cas pédagogiques et modes opératoires) pour deux PGI : CEGID et EBP
- Pour chaque PGI, on trouve des ressources dans les sites académiques :
par exemple, pour Cegid : Grenoble, Besançon, Nantes, et d'autres !...,
pour EBP : Montpellier, Strasbourg, Orléans Tours, Versailles, etc.,
pour Sage, les ressources semblent moins nombreuses : Lille...(?)

2.4 possibilité ou non d'installer le PGI sur son poste personnel (pour les étudiants et pour les professeurs)

Les éditeurs laissent tous a priori, cette possibilité : c'est en tout cas une certitude pour Cegid et EBP.

A suivre ...